

Tract n°16 - Jeudi 21 Novembre 2019

## Une autre Réforme des retraites est possible

### Aux origines de la mise en place du système par répartition

Avant la retraite par répartition, les plus anciens, comme toutes les personnes ne pouvant pas travailler vivaient de l'entraide familiale ou/et de la charité. Dans la deuxième partie du 19<sup>ème</sup> siècle certaines corporations mettent en place des régimes de retraite solidaires qui fonctionnent (employés de l'état, 1853 ; mineurs, 1894 ; cheminôts, 1909) mais les penseurs libéraux de l'époque s'opposent à la généralisation d'un système obligatoire de cotisation-retraite, soutenant le libre choix des gens.

Début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'idée de droit à la retraite progresse, du fait de la fragilisation du principe de la capitalisation (dévaluation, hausse des prix, ....) et surtout des scandales de gestion.

### La naissance du système de retraite par répartition

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie », A. Croizat, Ministre des travailleurs, met en place la sécurité sociale

L'idée de la retraite solidaire naît en 1943, en plein conflit mondial résultat de la réflexion du Conseil National de la Résistance, elle est mise en place dans un pays dévasté, au sein de la Sécurité Sociale. **La philosophie du projet était de « vivre sans l'angoisse du lendemain, de la maladie, de l'accident du travail, de la vieillesse, en cotisant selon ses moyens et en recevant selon ses besoins »**

### La retraite par répartition

- ✓ **La répartition**, les retraites sont financées en temps réel par les actifs cotisants.
- ✓ **Les Cotisations** sont collectées et globalisées pour financer les pensions de la même année et ouvrent des droits à retraite.
- ✓ **Obligatoire**, chaque personne cotise à hauteur de ses capacités pour bénéficier de prestations sociales pour elle et ses ayant droits.
- ✓ **Solidarité**, d'une part verticale entre hauts et bas revenus, et d'autre part horizontale entre générations, actifs-retraités ; bien portant-malades ; famille avec ou sans enfants.
- ✓ **Démocratie**, les organisations syndicales et patronales (à l'origine un quart des sièges) gèrent les caisses de Sécurité Sociales.

### Un projet inachevé et détricoté au fil du temps

L'ambition était de créer un régime de retraite unique et généralisé, mais l'opposition du patronnat, de certaines professions et groupements professionnels ont eu raison de cette volonté !

#### ➤ Maintien des régimes spéciaux

Plusieurs raisons prévalaient, certains groupes professionnels souhaitant conserver leurs spécificités et leur autonomie, d'autres refusant d'être associés au salariat : commerçant, artisans ou agriculteurs.

Depuis l'origine, le patronat, les assureurs et les banquiers n'ont eu de cesse de s'attaquer à notre merveilleux système, certes imparfait, dans un seul but, mettre main basse sur la manne financière qu'il représente.

*Le Jeudi 5 Décembre 2019*

**TOUTES ET TOUS CONCERNES !**

**Contre la réforme injuste des Retraites**

**Construisons une Retraite solidaire  
par répartition du XXI Siècle !**

**API : TCR LOG 0**

**Internet : [www.infos-cgt-technocentre.com](http://www.infos-cgt-technocentre.com)**

**email : [tcrcgtrenault@wanadoo.fr](mailto:tcrcgtrenault@wanadoo.fr)**

**téléphone : TCR - 01.76.85.12.52 / CTA - 02.32.77.63.21**



# REFORME DES RETRAITES : TOUS PERDANTS !

## Les pensions vont-elles baisser ?

**OUI**, le gouvernement instaure un plafond à 14% du PIB consacré au versement des pensions retraites. De plus, elles seront calculées sur toute la carrière soit 42 ans pénalisant ainsi les précaires, les femmes aux carrières hachées, les personnes travaillant à temps partiel ou connaissant des périodes de chômage, les bas salaires.

## Je suis retraité, suis-je concerné ?

**Oui**, d'une part le plafonnement à 14% du PIB (règle d'or) des ressources, avec plus de retraités, il faudra diviser des recettes monidre ! D'autre part, les pensions sont indexées sur l'inflation, et non sur les salaires des actifs, plus favorable, comme avant la réforme de 1993.

## Âge légal, âge pivot, .....

**OUI**, ils veulent nous faire travailler plus longtemps ! E. MACRON l'a annoncé le 3 octobre, nécessité de définir un « âge pivot » pour obtenir une pension complète. Les réformes successives ont toujours imposé le recul de l'âge de départ à la retraite.

## Les solidarités vont-il subsister ?

**NON**, aujourd'hui, les périodes d'inactivité subies (chômage, maladie, maternité, invalidité) peuvent entrer dans le décompte des trimestres. Demain la retraite par point n'ouvrira plus de droits, il serait prévu des « points de solidarité », en restant volontairement dans le flou !  
**On veut des droits, pas de la « charité » qui relève de l'arbitraire !**

## POUR UNE AUTRE REFORME DES RETRAITES : la CGT fait des propositions !

### Pas de statu quo !

La CGT considère qu'il faut débattre et construire une réforme des retraites plus favorable pour les salariés :

- ✓ Départ à 60 ans pour ceux qu'ils le souhaitent
- ✓ Prise en compte de la pénibilité, départ anticipé
- ✓ Revenu de remplacement à minima le smic, 75% revenu net d'activité
- ✓ Prise en compte des années d'étude
- ✓ Indexation des pensions sur les salaires

### Financer une retraite plus favorable

**Oui**, c'est possible !

Tout d'abord, il faut augmenter la part des richesses créées au financement des retraites

L'argent existe :

- ✓ Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales, inefficace en termes d'emploi, soit un retour de 20 Md€
- ✓ Augmenter le taux des cotisations de 0,2 à 0,4%. Soit pour les salariés 1,60€ et 2,40€ pour l'entreprise
- ✓ Égalité professionnelle entre hommes/femmes

**Chez renault au CCSE du 15 Novembre, la direction modifie la retraite par capitalisation des membres du CEG, création d'un sur-salaire de 12,5% de leur salaire annuel. De plus, elle crée une retraite par capitalisation pour 370 cadres dirigeants, prise en charge par l'entreprise à 70%.**

## Manifestation Parisienne Départ place d'Italie à 14H Direction Nation

Un transport collectif sera mis en place.

**LES JEUNES DANS LA GALERE,  
LES VIEUX DANS LA MISERE,  
ON N'EN VEUT PAS DE CETTE SOCIETE LA !**

**API : TCR LOG 0**

**Internet : [www.infos-cgt-technocentre.com](http://www.infos-cgt-technocentre.com)**

**email : [tcrcgtrenault@wanadoo.fr](mailto:tcrcgtrenault@wanadoo.fr)**

**téléphone : TCR - 01.76.85.12.52 / CTA - 02.32.77.63.21**

